

de Medicine-Hat et d'autres firent remarquer, non sans raison, que cette augmentation valait sans doute mieux que rien mais qu'elle n'en était pas moins insuffisante par rapport à l'accroissement continu du coût de la production agricole. Si ces 21c. étaient insuffisants, que dire maintenant de la situation survenue cet été quand, au lieu de monter, le prix du blé est tombé de 10 p. 100. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une chose pareille est inacceptable pour les agriculteurs canadiens, pour ceux de l'Ouest en particulier. On pourrait dire qu'elle est presque matériellement inacceptable. En effet, si une telle situation devait persister, cela signifierait, étant donné la hausse des frais de production, une consolidation plus rapide encore des unités agricoles et l'accélération de l'exode rural. D'où, à n'en pas douter, une sérieuse désagrégation économique et sociale.

Je comprends mal que la politique logique annoncée aujourd'hui par le gouvernement n'ait pu être arrêtée et annoncée plus tôt, comme nous l'avons expliqué, le député de Bow-River et moi-même. Une autre raison explique pourquoi le gouvernement aurait pu prendre une telle décision en juillet ou en août, ou lorsque la tendance des prix s'est manifestée en mai et en juin. L'origine de cette récente décision découle de la déclaration faite par le premier ministre lors des campagnes électorales de 1963 et de 1965. Les journaux l'ont rapportée. C'était l'objet même d'un article du *Globe and Mail* de Toronto: «Pearson promet aux cultivateurs de blé des Prairies \$2 le boisseau». Une manchette semblable a été publiée dans le *Star Phoenix* de Saskatchewan et ailleurs. Mon vieil ami Hazen Argue est venu faire la même promesse dans ma ville natale. On aurait pu, cet été, donner une suite pratique à cette promesse, qui est restée lettre morte de 1966 à juillet 1967, mais le gouvernement a choisi d'attendre jusqu'à la fin de septembre pour faire une annonce. Entre-temps, comme l'a expliqué le député de Bow-River, nous avons perdu des débouchés, et il nous sera difficile de les reconquérir.

Je tiens à rappeler un autre aspect de cette promesse avant de passer à d'autres sujets. Ce n'est pas spontanément ou à la légère que le premier ministre et ses collègues ont fait cette promesse pendant ces campagnes électo-

[M. Schreyer.]

rales. Je tiens à citer un article paru dans le *Globe and Mail*:

M. Pearson, dans des notes préparatoires à un discours à promis aux producteurs de blé de l'Ouest qu'un gouvernement libéral imposerait immédiatement un prix minimum de \$2 le boisseau pour le blé n° 1 du Nord.

● (4.50 p.m.)

Il ne s'agit pas d'une parole qui lui aurait échappé sous le coup d'une émotion semblable à celle qui a pu pousser le président de Gaulle à faire certaines déclarations lorsqu'il a visité le pays. C'est une promesse réfléchie du premier ministre, répétée par ses collègues. Mais, apparemment, on n'a jamais eu l'intention de la réaliser. Je m'exprime plutôt durement, mais il semble qu'on avait bien mûri cette promesse. Le résultat a été décevant, mais au moins on a déjà esquissé un geste pour respecter un engagement contracté il y a trois, quatre ou cinq ans.

Entre-temps, les frais de production ont beaucoup augmenté. Si le ministre avait raison en 1962 ou en 1963 de songer à fixer un prix minimum de \$2 le boisseau, quel montant doit-il envisager maintenant pour donner des résultats équivalents? Le ministre a simplement déclaré, si j'ai bien compris, qu'on fixera un prix minimum de \$1.95½ par boisseau et que, lorsque les prix seront inférieurs au minimum prévu pour le nouvel accord, on puisera dans les fonds publics pour combler la différence.

L'abaissement des prix du blé n'a pas touché directement les producteurs des États-Unis. Je crois qu'ils sont à l'abri des secousses du commerce international. La politique du gouvernement américain de l'heure est de maintenir la stabilité des prix et de soutenir le niveau des prix. Ainsi, les agriculteurs savent où ils en sont et peuvent prévoir l'avenir.

Au Canada, même aujourd'hui, il semble que lorsqu'un orage se prépare et les échanges et les prix internationaux risquent d'être bouleversés, on s'attend que nos agriculteurs puissent pressentir le moment où l'orage atteindra son point culminant et résister seuls aux intempéries. On ne devrait plus tolérer une pareille attitude. J'espère que d'ici l'entrée en vigueur du nouvel accord international sur le blé, au milieu de l'été de 1968, il ne sera pas nécessaire d'appliquer cette politique de la onzième heure que vient d'annoncer le gouvernement. J'espère que les prix vont finir par retourner aux niveaux d'avant cet été.